

Règlement du challenge « équipe »

le dimanche 11 juin 2023

L'Association Sport et Nature de la Calonne organise un challenge « équipe » dans le cadre de la manifestation « Trail de la Calonne » le dimanche 11 juin 2023.

Il a pour but de récompenser l'équipe ayant le plus de membres à prendre le départ des courses qui constituent cette manifestation.

Art.1 : Définition d'équipe

- La notion d'équipe dans ce challenge correspond à l'ensemble des participants qui s'inscriront sous un même nom sur une ou plusieurs des courses constituant le Trail de la Calonne.
- Pour faire partie d'une équipe, chaque participant devra le notifier lors de son inscription en remplissant la case « équipe » du formulaire.
- Afin de montrer son appartenance à une équipe, les membres de celle-ci devront être reconnaissable grâce à une couleur identique (tee-shirt, bandeau, veste...) ou tout autre élément permettant de les distinguer.

Art.2 : Parcours proposés

Voici la liste des parcours sur lesquels les personnes souhaitant constituer une équipe devront être inscrits :

- 1 450 m : ouvert aux poussins (nés en 2012 et 2013)
- 2 900 m : ouvert aux benjamins (nés en 2010 et 2011)
- 4 350 m : ouvert aux minimes (nés en 2008 et 2009)
- 8,5 km : ouvert à partir des cadets : nés en 2007 et avant
- 16 km : ouvert à partir des juniors : nés en 2005 et avant

Art.3 : Résultats et récompense

- Seuls les coureurs ayant pris le départ d'une course seront pris en compte (et non pas les inscrits).
- En cas d'égalité entre plusieurs équipes (par rapport aux nombres de membres), le meilleur temps sur le 16 km sera pris en compte. Si aucuns partants sur le 16 km, ce sera le meilleur temps sur le 8,5 km...
- L'équipe qui remportera ce challenge devra être présente aux moments des podiums pour pouvoir récupérer sa récompense.

Art.4 : CONTACT

- Courriel : sportnaturecalonne@gmail.com
- Téléphone : 06 18 99 82 50
- Site internet : www.traildelacalonne.fr